

Procès-Verbal N° 10

Conseil d'Administration

de la Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire

Samedi 26 janvier 2019 (9H30-12h30) (13h45-16h30)

à NANTES

(Maison des Sports – Rue Romain Rolland)

Ordre du jour :

- 1) **Élaboration Ordre du Jour de l'AG du 02 mars 2019.**
- 2) **AG Élection, 2 postes à pourvoir.**
- 3) **Règlement Intérieur Ligue PDL.**
- 4) **Évolution des statuts des ligues régionales à la demande de la FFTRI**
- 5) **Trésorerie Ligue PDL : (AG, Budget, Bilan, Coûts Ligue)**
- 6) **Site Internet : Nom de domaine / Adresses mail.**
- 7) **Matériels**
- 8) **Représentation sur Épreuves 2019**
- 9) **PASS compétition en ligne**
- 10) **Dossier organisateur / Sécurité**
- 11) **Arbitrage (pénalité, jeunes arbitres)**
- 12) **Comités Départementaux, Élaboration des conventions**
- 13) **Projets 2019 / 2020**
- 14) **Questions diverses**

Présents CA et CTL : Luc BOURON, Jean-Paul COTTANCEAU, Henri DEPOIVRE, Pascal DURAND, Thierry FOUCAUD, Benjamin POGGI, Tristan LE CORVEC (CTLigue salarié).

Quorum atteint (1/3 présents sur 9 élus).

Invités présents : Gilles DIEUDE (Agent développement salarié Ligue PDL) Nadège NAUDAN-GURIEC (Secrétaire salariée Ligue PDL) Philippe GAUDIN (CD85), Georges HUBERT (CD44), Thierry FOUCAUD (CD72).

Absent l'après-midi (13h45-16h30) : Nadège NAUDAN-GURIEC, Georges HUBERT.

Absents (e) excusés (e) : HAMARD Bruno (CA), Stéphanie LEBERT(CA), Karine LEBRIS(CA), Pascal AUDOLY (CD49), Sébastien GALLOYER (CD53),

Début de la séance : 9h40

Secrétaire de séance : Thierry Foucaud

1) Elaboration Ordre du Jour de l'AG du 02 mars 2019.

Le Président Luc Bouron rappelle que l'assemblée Générale de la ligue aura lieu à St Jean de Monts.

Philippe Gaudin (CDT 85) indique que la salle de réunion sera au Palais des Congrès Odyssea, esplanade de la mer à St Jean de Monts. Celui-ci va s'occuper de la réservation du buffet (plus convivial) et le cocktail de clôture.

Nadège – secrétaire de la Ligue- prendra contact avec les clubs pour la réservation des repas.

Benjamin Poggi demande à ce que les organisateurs d'épreuves soient invités (accord par le CA).

La FFTRI dans son PV du CA du 29/09/2018, soumet les Ligues à Modification des statuts Ligue. Ce qui génère une Assemblée Générale Extraordinaire le samedi 02 mars 2019.

Ci-dessous, extrait de la note FFTRI :

« **1 Décisions à prendre :** PV 05 DU CA DU 29/09/2018 Philippe LESCURE – Président Pierre BIGOT – Secrétaire Général 2

1.1 Evolution des statuts de ligues régionales

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, présente les propositions de modifications des statuts des ligues régionales :

• **Intégration d'une commission régionale de surveillance des opérations électorales (demande de Bertrand MEYER, Président de la Commission Nationale de la Réglementation au CA du 16 juin 2018)**

Cette proposition d'intégration est adoptée à la majorité (15 "pour", 5 "contre", 5 "abstentions")

• **Intégration de l'obligation de validation des comptes par un expert comptable (demande la Commission Nationale Financière)**

Cette proposition d'intégration est adoptée à la majorité (22 "pour", 2 "contre", 1 "abstention")

• **Intégration certification des comptes par un commissaire aux comptes (demande de la Commission Nationale Financière)**

Cette proposition d'intégration est rejetée à la majorité (6 "pour", 13 "contre", 6 "abstentions")

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

- Correction de forme due à une faute de frappe : **Dernier alinéa du point 2.2.10. :** (...) En cas d'invalidation de l'élection du Président ou de déchéance de son mandat constatée dans les conditions susvisées, l'intéressé reste membre du Conseil d'Administration de la **FFTRI. L.R.TRI.** sauf cas visés à l'alinéa 2.3.1.2.4.

Cette proposition de modification est adoptée à l'unanimité.

Ces propositions de modifications statutaires des ligues régionales devront être adoptées par les Ligues Régionales lors de leurs Assemblées Générales. »

Fin de la note FFTRI :

Ordre du jour :

Assemblée Générale Extraordinaire :

-Modification statuts, des points demandés par la FFTRI.

Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport moral président
- Rapport des différentes commissions
 - Commission Communication
 - Commission Sportive et Formation
 - Commission Mixité
 - Commission Médicale
 - Commission Paratriathlon
 - Commission Développement Durable
 - Commission Arbitrage
 - Commission de Discipline et de Sécurité
- Rapport des Représentants des Clubs
- Rapport Financier du Trésorier
 - Validation des Comptes 2018 – Bilan – Compte de résultat
 - Élection de deux vérificateurs aux comptes
 - Budget Prévisionnel 2020
 - Vote des Coûts 2020
- Vote du Règlement Intérieur
- Élection des représentants des Clubs
- Questions Diverses (à envoyer au plus tard 48h avant l'AG)
- Prise de parole des personnalités
- Pot de l'Amitié

Ordre du jour est validé à l'unanimité par le Conseil d'Administration

Le matin en prélude à l'AG (10h/12h) :

Thème sport Santé - proposition de Luc Bouron. Philippe Gaudin approuve en signalant le potentiel énorme de captation de licenciés et de bienfait. Gilles Dieudé prend contact avec Laurent Touzeau pour une intervention de sa part en retour de compétence.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Gilles Dieudé souhaite que la réunion « calendrier » soit remise au goût du jour. Celle-ci était généralement initiée au mois d'octobre, mais n'existait plus depuis quelques saisons.

La proposition de remettre en place une réunion calendrier régionale n'est pas retenue par les membres du C.A.

Après échange, il est acté qu'un sondage auprès des clubs sera réalisé lors de la prochaine AG, pour recueillir leurs avis et apporter réponses à leurs besoins.

2) AG Élection, 2 postes à pourvoir

Laurence Mérazi et Benjamin Legall ont envoyé leur démission respective en tant que membre du Conseil d'administration de la Ligue de Triathlon des Pays de la Loire, par manque de temps. Le CA en prend acte.

L'idée de combler les deux postes n'est pas retenue par le CA. Appel à cooptation sera faite lors de l'AG.

Les deux démissions enregistrées doivent-être déclarées à la Préfecture immédiatement, par le secrétariat.

3) Règlement Intérieur Ligue PDL

Suite à l'envoi à tous les clubs et comités départementaux du Règlement Intérieur qui sera soumis au vote lors de l'AG du 02 mars 2019, aucun retour pour modification ou questionnement n'a été constaté.

Thierry Foucaud souhaite que tout le règlement intérieur soit relu collectivement lors de cette réunion. Suite à cette relecture des ajouts y ont été intégré.

« Les Statuts des structures affiliées et récépissés préfectoraux correspondants devront-être téléchargés sur l'outil fédéral Espace Tri. »

« La référence à la licence F.F.Tri dans un règlement d'épreuve non affiliée ne peut pas se substituer à la présentation d'un certificat médical. Ainsi, tout règlement d'épreuve non affiliée faisant référence à la licence F.F.Tri recevra un avis défavorable de la part de la ligue régionale des Pays de la Loire. »

4) Évolution des statuts des ligues régionale à la demande de la FFTRI.

Luc Bouron, le Président de la ligue, fait part des demandes de modifications envisagées par la FFTRI, concernant les statuts Ligues et FFTRI.

Après présentation, il en ressort des divergences d'appréciation.

En ce qui concerne le calendrier des A.G., Benjamin POGGI propose une 4ème possibilité. Ne rien changer et appliquer nos statuts actuels. Notre ligue n'étant jusqu'à preuve du contraire pas concerné par le code du sport en ce qui concerne les tenues d'assemblée générales électorales des Fédérations. Nous aurions alors une A.G. électorale de ligue en fév/mars 2021.

Georges HUBERT indique qu'il se renseignera sur ce point.

Notre validation de modification des statuts ramenant à 7 jours le délais officiel pour poser une question diverse en A.G. (actuellement 30 jours dans les statuts).

Propositions de modification des statuts des ligues

> **Point 2.3.1.2.4. : précision apportée quant à la période de tenue des AG électives de Ligue.**

Pour ce faire trois propositions :

1. Soit une seule AG pour 2020 (Février/mars) : AG ordinaire et AG élective.
2. Soit les ligues tiennent 2 AG comme la FFTRI.
3. Soit une seule AG après les jeux olympiques et au plus tard 3 semaines avant l'AG de la FFTRI.

> **Proposition de modifier le nom de la ligue : Ligue Régionale de Triathlon et des Sports Associés**

> **Point 2.3.1.2.10. : proposition de modifier l'attribution de poste en cas de vacance.**

En cas de vacance de poste, la tête de liste à laquelle appartenait le membre dont le siège est devenu vacant propose un volontaire de sa liste. A défaut il faut procéder à une élection partielle.

> **Point 2.3.1.2.11. : dépôt de candidature en cas d'élection partielle (candidatures individuelles) : 15 jours francs avant l'AG.**

La liste des candidats est envoyée au plus tard 15 jours avant l'AG, publication 10 jours avant.

> **Prise effective des fonctions de la nouvelle équipe dirigeante suite à l'AG élective :**

- * Soit la prise de fonction se fait immédiatement.
- * Soit la prise de fonction se fait dans un délai qui reste à préciser. (8 jours, 15 jours...)
- * Soit la prise de fonction est fixée au 1er janvier 2021.

> **Définition de la mission de l'expert comptable.**

"Le Bureau Exécutif de la Ligue Régionale confie obligatoirement à un Expert-Comptable inscrit à l'Ordre ..., choisi en dehors des membres du Conseil d'Administration, une mission de présentation des comptes annuels (clôture des comptes annuels, réalisation du bilan, du compte de résultat et des annexes, validation de la cohérence des éléments analysés)."

Positions de modification des statuts des fédéraux

> Proposition de modifier le nom de la fédération : Fédération Française de Triathlon et des Sports Associés

> **Date de candidature individuelle : 15 jours francs avant l'AG**

La liste des candidats devra être transmise au plus tard 10 jours avant l'AG par la commission de surveillance aux opérations électorales.

> **Point 2.1.1.8. : les AG des ligues devront se tenir au plus tard trois semaines avant celle de la FFTRI. (y compris les AG non électives)**

> **Suite à l'AG élective (décembre 2020), la nouvelle équipe dirigeante prendra ses fonctions de manière effective au 1er janvier 2021.**

> **Différents ajustement en fonction des modifications statutaire des ligues.**

5) Trésorerie Ligue PDL : (AG, Budget, Bilan, Coûts Ligue)

Pascal Durand, le trésorier, fait quelques commentaires d'analyse sur certains postes, tout en ayant pas toutes les données finales, en attente des relevés du cabinet comptable.

Les Formations apportent un plus en trésorerie, en sachant que ce sont les salariés qui produisent ces apports du fait de leur travail.

Tarifs 2020 :

Une réforme financière est à l'étude, une nouvelle proposition sera présentée au CA de la FFTRI, mais un consensus sera difficile. La FFTRI a engagé un processus de réflexion sur une uniformisation des coûts.

Luc Bouron propose une réduction sur la part ligue des licences seniors et masters de 2 euros, cette disposition sera prise après la présentation des comptes par l'expert-comptable courant février.

Les deux premières réunions FFTRI n'ont pas encore permis d'aboutir à des propositions concrètes.

6) Site Internet : Nom de domaine / Adresses mail.

Présentation par Gilles Dieudé et Benjamin Poggi du nouveau site Internet de la ligue PDL. Celui-ci est en cours d'élaboration, prochainement en ligne (Assoconnect).

Adresse mail en attente pour uniformisation avec nom de domaine.

Se renseigner sur la possibilité d'envoyer des mails avec les adresses des licenciés via l'Espace Tri, sachant que des organisateurs utilisent des listings mails prélevés au grès de divers échanges.

7) Matériels :

- Copieur : Dénoncé le contrat actuel du copieur suffisamment tôt, afin de ne pas le reconduire. L'achat d'une ou deux imprimantes sans contrat sera plus avantageuse en coût.
- Maillots des Champions Régionaux, Médailles, Tour de cou : Le façonnage est revu pour avoir des coûts moindres.

8) Représentation sur Épreuves 2019

Thierry Foucaud avait envoyé à chaque membre du CA, le tableau pour se positionner sur les différentes dates de représentation sur les épreuves de la Ligue. Celui-ci est finalisé lors de cette réunion (en annexe).

9) PASS compétition en ligne

Les chronométreurs d'épreuves devront faire le lien avec la plateforme FFTRI pour accéder à la prise en ligne des PASS COMPETITIONS.

Le Pass Compétition papier existera toujours, notamment pour les organisateurs qui n'auraient pas de prestataire chronométreur.

Benjamin POGGI demandera confirmation écrite aux services de la FFTRI que les organisateurs qui feront le choix du Pass Compétition en ligne n'auront plus à exiger auprès des inscrits la version papier ?

Autrement dit, la coche électronique et le paiement se substituent-ils bien à la signature du document papier ?

10) Dossier organisateur / Sécurité

Suite à l'envoi du dossier Organisateur / Sécurité vers les clubs et organisateurs, établi par Henri Depoivre, aucun retour négatif n'est revenu. Ce dossier se trouve sur le site de la Ligue.

11) Arbitrage (pénalité, jeunes arbitres)

Sur les pénalités concernant le manque d'arbitres, il est envisagé de ne pas réaffilier les clubs qui ne se seront pas acquittés des factures.

Le CA souhaite un travail de recrutement de jeunes arbitres. Ce sera un des projets pour la saison 2020.

12) Comités Départementaux, Élaboration des conventions

La ligue souhaite mettre en place des conventions pour officialiser les délégations auprès des comités. La première convention pourrait être signée prochainement, lors de la prochaine AG de la Ligue le 02 mars 2019, avec le comité de la Vendée.

13) Projets 2019 / 2020

Implication des Jeunes dans l'arbitrage.

Sport Santé / Mixité

Développer les Ecoles de Triathlon.

14) Questions diverses

- Luc Bouron indique qu'il y a l'AG du comité de la Sarthe le samedi 02 février 2019. Celui-ci s'y rendra.
- L'aiguillon réception des bénévoles.

- Gilles Dieudé et Pascal Durand vont mettre en place un stage Ligue « Longue distance » au Sables d'Olonne semaine 17 du vendredi 26 au dimanche 28 avril 2109, sur le parcours de l'IRONMAN 70.3 - prévu 14 heures d'entraînement - Présence Yann Rocheteau. Limité à 20 participants. Inscription environ 200€.

Fin de séance : 16h15'

Le Président
Luc BOURON



Le Secrétaire
Thierry FOUCAUD

